



Pension alimentaire

Par bouysson

Bonjour, pouvez-vous m'aider a revaloriser la pension alimentaire que verse le pere de ma fille. Montant de 150E pour l'année 2014 qui aurait du etre revaloriser le 1 janvier 2015, et que ca n'a jamais été fait. Je ne comprends pas avec les indices comment il faut faire, si vous pouvez me donner le montant de l'augmentation.

Je vous en remercie.

Cordialement.

Par Tisuisse1

Il s'agit d'une simple règle de 3.

(pension de 150 ? X nouvel indice) puis le résultat divisé par l'ancien indice.

Le greffe du tribunal vous aidera dans cette démarche.